



PROGRAMME DE FORMATION MODULE 1 AQSA / AESA

Concevoir et conduire des projets d'activités à partir de la prise en compte des caractéristiques singulières et des besoins des personnes en situation de handicap mental ou psychique et de leur environnement

RÉFÉRENCE DE STAGE	DURÉE 21 heures	DATE	LIEU
--------------------	--------------------	------	------

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public (BPJEPS APT compris) ;
- Être bénévole au sein d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée).

OBJECTIFS

- Interroger ses représentations du handicap mental ou psychique ;
- Identifier les caractéristiques singulières des personnes relevant de la délégation de la F.F.S.A ;
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation ;
- Identifier les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes, ainsi que leurs missions pour engager des projets de partenariat ;
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et de développer une réelle autonomie ;
- Choisir des démarches d'intervention les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers et du sens qu'ils peuvent donner à ce qui leur est proposé tout en assurant leur sécurité (physique, psychique, affective).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues ;
- Attestation de présence et de fin de formation.

CONTENUS

- Notions de handicap, déficiences, maladie ;
- Les déficiences intellectuelles : origines, évolutions, conséquences dans la pratique ;
- Les troubles psychiques : angoisse, souffrance psychique, pathologies, prendre soin ;
- Méthodologie de l'intervention et du projet auprès des personnes en situation de handicap mental ou psychique - prendre en compte les besoins, notion de sujet, dimension éthique de la responsabilité, place de l'intervenant, place du pratiquant ;
- La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations ;
- Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions ;
- Représentations du handicap et intervention éducative ;
- Classification des activités à partir des processus sollicités (cognitifs, psychiques) ;
- Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages ;
- Animation et analyse de séquences pédagogiques auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique ;
- La sécurité des pratiquants en sport adapté, éthique et responsabilité.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL



BULLETIN D'INSCRIPTION

MODULE 1 AQSA / AESA

Concevoir et conduire des projets d'activités à partir de la prise en compte des caractéristiques singulières et des besoins des personnes en situation de handicap mental ou psychique et de leur environnement

LA SESSION

N° de stage :

Date :

Durée : 21 heures

Lieu :

POUR VOUS INSCRIRE

Renvoyer la fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du règlement du coût pédagogique un mois avant le début de la formation.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de la fiche d'inscription, une convention ou un contrat de formation est envoyé au client ou au stagiaire. Un exemplaire doit être renvoyé signé, impérativement avant le début du stage. La convocation, l'emploi du temps sont envoyés 15 jours avant le début du stage.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

La ligue peut proposer sur certains stages (au choix) :

- ▶ La pension complète (PC),
 - ▶ la demi-pension (DP) : l'hébergement, les petits déjeuners et les repas du midi,
 - ▶ les repas du midi : pour les personnes ne souhaitant pas être hébergées sur place.
- Ces prestations sont proposées mais non obligatoires.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la formation par le client, Trans'Formation se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- ▶ Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
- ▶ Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation ;
- ▶ Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont de 100% du prix de la formation.

STAGIAIRE

Mlle Mme Mr

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse personnelle _____

Code postal _____ Ville _____

N° Portable _____

E-mail **[obligatoire]** _____

Êtes-vous titulaire d'un diplôme ouvrant des prérogatives d'encadrement auprès de tout public d'une ou des activité(s) physique(s) et sportive(s) ? OUI NON⁽¹⁾

La liste des diplômes : BEES 1e degré, BEES 2nd degré, BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, DEUG / L2 STAPS, CQP

EMPLOYEUR / ASSOCIATION ⁽²⁾

Dénomination _____

Adresse personnelle _____

Code postal _____ Ville _____

N° Téléphone _____

E-mail **[obligatoire]** _____

FRAIS D'INSCRIPTION

COÛT PÉDAGOGIQUE	
<input type="checkbox"/> Plein tarif _____	€
<input type="checkbox"/> Tarif individuel ⁽³⁾ _____	€
HÉBERGEMENT / RESTAURATION (AU CHOIX)	
<input type="checkbox"/> Pension complète _____	€
<input type="checkbox"/> Déjeuners uniquement _____	€

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessous et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente sur le site internet de Trans'Formation.

Fait à _____,
le _____

Signature du stagiaire

Cachet et signature de l'employeur

PIÈCES À FOURNIR

À Trans'Formation/FFSA - 3 rue cépré, 75015 Paris

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le règlement du coût pédagogique par chèque
- Une copie de votre ou vos diplôme(s) professionnel(s)
(Voir ci-dessus la liste des diplômes)

À la Ligue Sport Adapté Hauts de France, 60 rue des Rayennes 59910 Bondues

- Le chèque de réservation hébergement/repas